Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 84 (1957)

Heft: 1

Artikel: Rien... en échange!

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-230244

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le gosse... et le chat!

Un gosse de 7 ans livrait à son instituteur la composition suivante sur le chat :

Le chat est un animal qui a deux pattes de devant, deux pattes de derrière, deux pattes sur le côté droit, deux pattes sur le côté gauche.

Les pattes de devant lui servent à courir, les pattes de derrière lui servent de frein.

Le chat a une queue qui suit son corps. Elle s'arrête au bout d'un moment.

Il a des poils sous le nez, aussi raides que des fils de fer. C'est pour ça qu'il est dans l'ordre des filins...

De temps en temps, le chat a envie d'avoir des petits. Alors il en fait ; c'est à ce moment qu'il devient chatte!

Rien... en échange!

Le jeune Dupont est venu demander la main de M^{lle} Dupognon, la fille du commerçant en gros bien connu.

— Mon futur gendre, fait M. Dupognon d'un air grave, ma fille est à vous.

— Oh! merci, balbutie le jeune homme tout ému.

— Et, comme vous pouvez voir, ajoute M. Dupognon en tendant l'index vers une grande pancarte: la maison ne reprend aucun article en échange.

ROMANDS QUI VENEZ A LAUSANNE

Parquez à Montbenon et rendez-vous à la

Brasserie du Grand-Chêne

Restaurant français - Tea-room au 1er où vous serez bien servi

Thé - concert

Orchestre attractions en soirée

Votre café au Brésilien ou au bar du Jockey

Résultats du concours d'août

Et d'abord, des excuses : l'envoi du concours d'août devait se faire d'ici au 31 août et non au 30 septembre.

La plupart des mots-croisistes l'ont compris : Merci! Mais, voilà plus grave! Aucune des « grilles » reçues n'est conforme à la « grille originale », aucune!

La faute en est à une... onomatopée. Hé oui! M. Elophe avait songé à Ran (tan plan!) Le grand nombre de nos concurrents — une trentaine — ont préféré Pan et Han.

Les autres ont bien mis « Ran », mais hélas, tous ceux-là ont commis d'autres fautes : ils ont mis « rêve » (11/2 vertical) pour « Plus facile à mettre de côté quand on est jeune », alors qu'il s'agissait de « raie ». Ils ont mis, n'étant pas boxeurs, « mépris », « mérite », voire « médius » au 1/2 vertical, alors que la grille originale porte « menton » (une pointe pour supporter les crochets). Ailleurs encore « ladrerie » pour « laiterie » (première étape d'une traite). « Mite » pour « mine » et, surtout « Eros », alors que la définition concernait « Arès », dieu du courage, et « ante » au lieu de « ente » pour « manche d'un pinceau ».

Comme il n'y aurait pas de gagnants cette fois-ci, nous avons décidé d'admettre Han et Pan comme onomatopées, ce qui nous permet d'attribuer huit abonnements transmissibles quand même. à :

Mme Fr. Croset-Peitrequin, Gryon.

Mme Paulette Forestier, Gryon.

M. G. Schneider, Moudon.

M. Louis Chamorel, Gryon.

Mme Jeanne Paillard, Lausanne.

M. Pierre Anex-Lohri, Gryon.

M. Albert Chessex, Lausanne.

M. Marguerat, Cully.

Bravo les gens de Gryon!

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze et qui auront envoyé, d'ici au 30 septembre concurrents désignés par voie de tirage au sort 1956, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

P.-S. — Votre idée de championnat annuel est intéressante, mais pratiquement irréalisable pour le moment.

M. J. Bornand, votre fils à Payerne recevra le Conteur romand gratuitement.